Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 029-212901227-20260127-2025111204-DE

MAIRIE DE LAZ
CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de Conseillers :
En exercice : **12**
Présents : 11
Votants : 11

Délibération n°20251112_04

L'an Deux Mille Vingt-cinq.
le 12/11/2025,
le Conseil Municipal de la Commune de **LAZ**
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à 20 heures,
à la Mairie, sous la présidence de Mme Annick BARRE, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 06/11/2025.
Etaient présents : Mme BARRE Annick, Mme MAHE Françoise, Mr DREAU Dominique. MM. LE ROY Emmanuel, RIOU Jean-Yves, JACQ Jean, ALLAIN Mikaël, Mme JAOUEN Virginie, CASPAR Sandrine, HUGUENIN Hervé, KERAVAL Jean-Paul
Absents : LE GALL Lionel,
Secrétaire de séance : EVENNOU Valérie.

4. Rapports d'activité CCHC :

Rapporteur : Madame le Maire.

Madame Le Maire présente au conseil les différents rapports d'activité de la CCHC dont les supports sont visualisés sur le vidéoprojecteur.
Après avoir pris connaissance des rapports suivants de la CCHC :

- Rapport d'activité 2024
- Rapport des déchets 2024
- Rapport de la collecte du verre 2024
- Rapport des emballages ménagers recyclables 2024
- Rapport de SPANC 2024,

Après délibération et à l'unanimité des membres du conseil, Les membres du conseil prennent acte.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Annick BARRE

Le Maire certifie le caractère exécutoire
de la présente délibération compte tenu
de son affichage en mairie et sa réception en préfecture le :
Laz, le
Le Maire, Annick BARRE .

MAIRIE DE LAZ
29520

Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 029-212901227-20260127-2025111204-DE